

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 3

Artikel: L'habitation féminine : quand les femmes vivent ensemble dans une maison

Autor: Dardel, Isabelle de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Habitation féminine

Quand des femmes vivent ensemble dans une maison

46

«Ah! vous voulez dire «la maison des dames seules», bien sûr que je la connais. Elle est tout près d'ici, la dernière à droite en descendant l'avenue du Vieux-Moulin.» Ainsi parle la jeune vendeuse délurée de la boutique où je viens de faire mes achats dans le voisinage de la Caserne de Lausanne.

«La maison des dames seules», quel joli titre de nouvelle. Bien mélancolique aussi. Il ne faut pas avoir une imagination effrénée pour pressentir tout ce qu'il recèle de drames et de chagrins cachés dans un monde de plus en plus déshumanisé. Ce sont précisément des célibataires avec ou sans enfant, des veuves, des séparées, des divorcées, des femmes qui ont toujours eu une «petite santé», qui vivent de peu ou de rien, qui ont pu s'installer dans *L'Habitation féminine*. Une question se pose dès l'abord: ces femmes seules, souvent délaissées, qui vivent très petitement, presque toujours sans vrai métier, ne risque-t-on pas d'accuser leur solitude, leur mise en marge de la société, à les faire vivre ensemble dans un immeuble qui leur est réservé?

Je suis allée les voir pour en avoir le cœur net et elles m'ont reçue, une fois le premier moment de réserve passé, avec la plus grande des gentillesse. Toutes m'ont dit à quel point elles étaient soulagées de la solution qui leur était offerte de vivre sans trop de tracasseries financières dans un petit appartement clair, bien chauffé, bien compris et surtout d'un loyer aussi modeste. «Nulle part nous ne pourrions être mieux logées en payant si peu de chose.» Voilà le leitmotiv que j'ai entendu sur toute la ligne.

La Coopérative d'habitation *L'Habitation féminine* a été créée en 1954 par l'Association des sociétés féminines de Lausanne, avec l'aide de la commune et de quelques appuis masculins, dans le but de procurer des appartements décents et bon marché à des femmes seules, avec ou sans enfant, à revenu très modeste. En 1956, une première maison a été construite comportant trente-huit appartements de une et deux pièces, presque tous orientés au sud. Ils ont chacun une petite cuisine séparée avec fenêtre et une salle de douche. Chauffage général, eau chaude distribuée par compteur individuel. Cave, machine à laver, service de concierge.

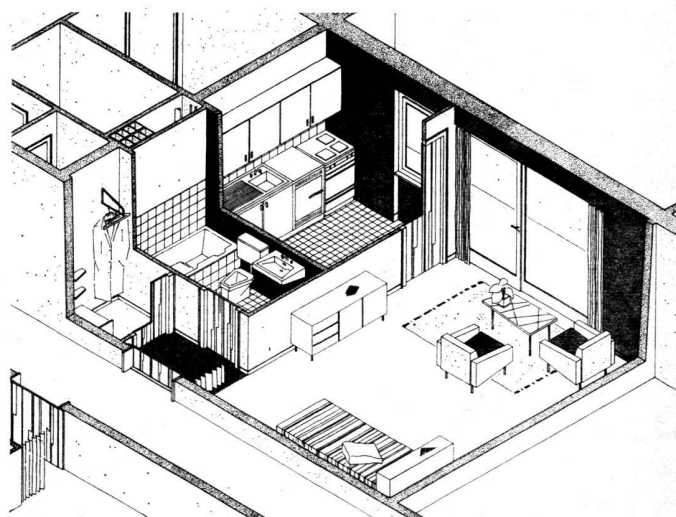
Une chose m'a frappée aussi, c'est le bon esprit qui règne dans la maison. Bien sûr, on n'y est pas arrivé du premier coup et il a fallu au début se séparer de certains éléments perturbateurs. Mais aujourd'hui la composition des locataires est très heureuse. La jeune maman célibataire qui vit dans un deux pièces avec sa petite fille de cinq ans

m'a dit: «Hier, c'était mon anniversaire, j'ai maintenant 25 ans. Comme je suis vieille! Il a fallu fêter ça, les copains sont venus me faire une sérénade et les dames de la maison m'ont fait des tas de cadeaux... D'ordinaire, je prends la petite avec moi à mon travail. Je ne peux pas m'en séparer. Mais quand elle a eu la rougeole, ce sont les vieilles demoiselles du second qui s'en sont occupées pendant que j'étais loin de la maison. Ce sont des anges que je vous dis...»

Les anges, je les ai vus, frêles et délicats, se soutenant mutuellement comme l'aveugle et le paralytique. Et la grand-mère aussi qui, dans des circonstances tragiques, élève avec dignité deux de ses petits-enfants qui lui ont été confiés. Et l'intellectuelle qui a réussi à se créer un intérieur raffiné. Le jour où j'ai passé chez elle, elle avait pris en charge sa voisine de palier qui était au fond de son lit avec la grippe. Dans cette maison, l'entraide existe. On s'occupe de la bonne façon les uns des autres. Toutes ces femmes d'éducation et de milieu différents ont des points communs qui font qu'elles se sentent égales devant leur destin: la solitude et le manque d'argent. Elles n'ont sans doute rien à envier les unes aux autres. Pas d'amertume non plus. Et je pense que la douceur d'un logis où elles sont maîtresses chez elles, sans d'épouvantables soucis pour payer leur loyer, y est pour beaucoup. J'ajoute que la présence d'une concierge bonne maman, confortable et bien intentionnée, qui réussit toujours à voir le bon côté des gens et des choses n'est pas étrangère à la bonne harmonie de la maison. Les appartements, depuis bientôt dix ans qu'ils existent, ont été non seulement constamment occupés, mais pas assez nombreux pour satisfaire toutes les nombreuses demandes. Aussi, les responsables de *L'Habitation féminine* ont-ils décidé, en plein accord avec les pouvoirs publics, de bâtir deux nouveaux bâtiments dans le quartier du Bois-Gentil, au chemin des Sauges, comportant cent cinquante-deux appartements, tous orientés est-ouest, comprenant chacun une grande pièce avec baie vitrée de 4 m. 85 sur 3 m. 64, une petite cuisine séparée, une salle d'eau et un balcon. Il y a, en plus, un appartement de quatre pièces destiné à un couple de concierges et à leurs enfants. Les premiers coups de pioche ont été donnés en février de cette année et les appartements

(Suite en page 49)

Voici comment se présente l'appartement des futures Habitantes féminines.



L'architecture, serviteur de la vie

indique Marcel Lods...

49

C'est devant une belle affluence que M. Marcel Lods, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, développa les termes de sa conférence donnée salle Pleyel sur le thème: «L'architecture, serviteur de la vie.» Comme sous-titre à cette affirmation générale, il ajoutait d'ailleurs: «Notre époque permet tout... Agissons!»

Marcel Lods se targue lui-même d'être un non-conformiste, rappela dans un court exposé de présentation M. Lesné, président du SAS. Il a eu pourtant le grand mérite de voir clair bien avant les autres comme le faisait de son côté Le Corbusier.

C'est en 1929 qu'il lança un programme de huit cents logements fabriqués selon un procédé industriel, grâce à des panneaux de façade couvrant la hauteur d'un étage. En 1939 apparaît le marché de Clichy, qui reste toujours d'actualité par son rythme et l'harmonisation de la technique et de la mécanisation. Puis, en 1945, il œuvra aux vastes opérations des secteurs de Rouen et de Sotteville pour en arriver à l'ensemble de Marly-les-Grandes-Terres. Marcel Lods développa alors les points principaux de son exposé. Au départ il tient à s'étonner que l'architecture se soit laissée détrôner à la fin du siècle dernier de son rôle biologique au seul profit de l'esthétique. Des exemples peuvent en attester sur ce point, comme les gares bâties à cette époque ou le Grand Palais. N'y a-t-on pas camouflé les charpentes métalliques, dont la qualité reste un sujet d'émerveillement, par des revêtements de pierre dont le rôle s'avère discutable et même le souci esthétique critiquable!...

En fait, les humains ont besoin avant tout du «pratique» et l'époque que nous vivons peut satisfaire à un tel besoin. Ce qu'il convient de faire c'est d'agir, de modifier nos manières de penser. Dès l'école, il faut apprendre le «métier» grâce à des expériences successives et admettre

que le maître ne sachant pas tout doit bénéficier lui-même des recherches effectuées par ses propres élèves. Dans cette lutte constante, un plan harmonieux est à établir. Or, ce ne sont pas les plans qui manquent!...

Le conférencier observe d'ailleurs qu'aucune hypothèse n'a été établie jusqu'alors à l'échelon national, alors même que demain cette synthèse devra être tirée à l'échelon des pays limitrophes.

Le plan total de l'aménagement de la France, en 1964, n'est pas encore dessiné. C'est là un refus systématique d'attaquer les problèmes essentiels auquel nous assistons! Pourtant, si chaque citoyen connaissait le prix véritable dont il est appelé à payer cette absence de plan global, il est certain qu'il interviendrait sans retard et avec la dernière énergie pour qu'il soit enfin élaboré et établi.

A l'heure actuelle nous poursuivons la pratique d'une politique «d'habitat des vallées». Pour quelle raison?... Parce qu'au Moyen Age, le fleuve coulant dans la vallée s'avérait le mode de transport nécessaire. Les voies romaines n'étaient-elles pas condamnées à suivre un tracé similaire, l'insuffisance de la traction animale interdisant que soient gravies ces pentes trop importantes? Le chemin de fer suivit lui-même plus récemment le même principe, mais de nos jours l'automobile – le moteur – peut escalader les montagnes. Dans de telles conditions, pourquoi l'homme serait-il condamné à respirer l'air empesté des vallées industrielles et se trouve-t-il ainsi également livré pour la même raison à la spéculation sur les sols?...

Dans ce contexte le chaos existe! assure l'orateur. En faut-il fournir témoignage?...

Par les bidonvilles, cette lèpre des grandes cités modernes?... Par les étudiants, vivant dans des mansardes et dont les taux de location sont exorbitants?... Par les usines vétustes et malsaines?...

Notre pays offre la caractéristique de refuser la loi de la dimension. C'est là pourtant une règle qui devrait lui être familière, les promoteurs dans ce domaine ne lui ayant pas manqué.

Faut-il rappeler à ce propos l'architecte Henri Sauvage qui conçut le premier les principes de la préfabrication?...

Or, actuellement nous possédons différents procédés d'industrialisation mais nous assistons au refus de les utiliser!...

Marcel Lods illustre d'ailleurs ces propos de photographies confirmant ses thèses puis, en face d'un tableau qu'il se refuse de pousser trop au noir, il entend proposer des remèdes.

(Suite de la page 46)

pourront être occupés au début de 1966. L'architecte a tenu compte des expériences faites et c'est ainsi qu'il y aura un ascenseur, une salle d'eau améliorée, une antenne de télévision et, surtout, une salle de réunion commune avec locaux annexes. Il y a là une innovation particulièrement heureuse dans le sens d'un développement de la vie communautaire dans les grands immeubles auquel on ne saurait attacher trop d'importance.

Isabelle de Dardel.